

Rapport Financier Association Noonan

Exercice clos le 31 décembre 2021

A. Informations générales et faits marquants

L'association Noonan est une association loi 1901 à but non lucratif, qui fédère les nombreuses familles touchées par le syndrome de Noonan en France.

Ses buts sont de développer l'information et l'accompagnement des familles touchées sur le dépistage et la prise en charge, de sensibiliser le public et les professionnels, de fédérer les familles pour être plus représentatifs auprès des institutions et enfin de soutenir la recherche et les initiatives en faveur des Rasopathies.

Faits marquants de l'année

Nouveaux statuts:

Lors de l'assemblée générale du 14 mars 2021, de nouveaux statuts ont été votés et approuvés à l'unanimité. L'article 8 des statuts prévoit la réalisation de comptes annuels et l'article 16, la réalisation d'un rapport financier.

L'année 2021 correspond donc au premier exercice pour lequel sont établis des comptes annuels. Précédemment uniquement un état des dépenses et recettes de l'association était présenté lors de l'Assemblée Générale.

Changement de domiciliation bancaire :

Le changement de bureau qui s'est traduit par un renouvellement complet de ses membres a engendré certaines difficultés pour obtenir l'historique des relevés bancaires de l'association. Un changement de domiciliation bancaire a été réalisé courant 2021 proche du nouveau siège de l'association.

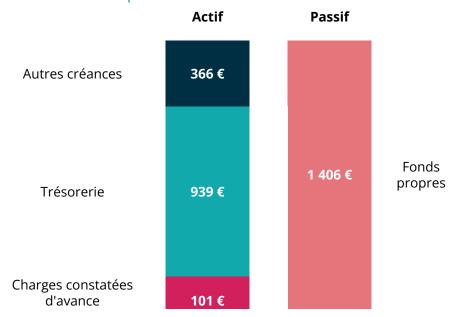
Du fait de l'absence d'informations et de la constatation d'un écart inconnu suite au rapprochement bancaire réalisé lors de la reprise de la gestion du compte bancaire, une charge exceptionnelle de 167,83€ a été comptabilisée au titre de l'exercice.

HelloAsso:

En 2021, l'association a choisi d'utiliser la solution HelloAsso afin de récolter les cotisations et dons, gérer les inscriptions aux évènements organisés, réaliser les ventes de produits (T-shirt,...).

B. Eléments Financiers 2021

I. Bilan Simplifié



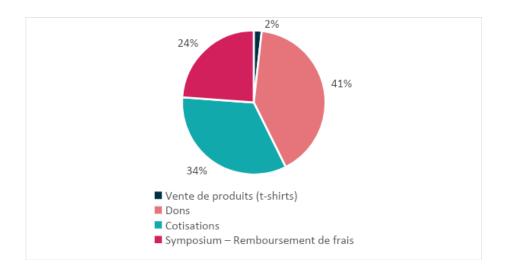
II. Quelles ressources en 2021?

En 2021, les ressources collectées par l'association s'élèvent à 3 356€.

Décomposition

Les ressources de l'association Noonan comprennent pour l'exercice 2021 :

- Les cotisations versées par les membres ;
- Les dons ;
- Le revenu des produits des ventes entrant dans son objet ;
- Les bénéfices éventuels à titre de remboursement de frais.



Les ressources de l'association proviennent essentiellement des dons et cotisations (74%). L'association peut répondre à l'invitation de laboratoires et participer à des évènements, symposium. Ces interventions font l'objet d'une rémunération par les laboratoires de type remboursement de frais forfaitaires. Bien que lucratives, celles-ci ont vocation à rester ponctuelles afin de garder une indépendance et une liberté au niveau de l'association.

Evolution 2020-2021

Les ressources de l'association ont augmenté de 1391% par rapport à l'année 2020.

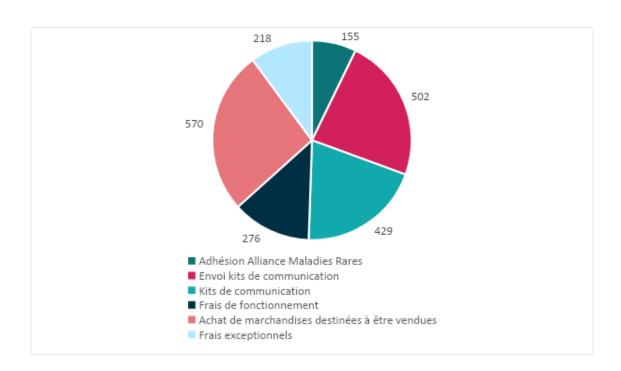
Cette évolution s'explique par le fait que les ressources 2020 correspondaient exclusivement aux cotisations de 15 membres. En 2021 d'une part, le nombre de membres a été multiplié par 5 et d'autre part l'association a enregistré des dons pour un montant qui est même supérieur aux cotisations.

L'association reçoit des dons mensuels récurrents à hauteur de 35€ ce qui permet notamment de couvrir les frais fixes de l'association à savoir les frais bancaires et les primes d'assurances

Concernant les dons ponctuels, 42 dons ont été reçus en 2021 pour un montant moyen de 27€.

Le montant de la cotisation s'élevait à 15€ pour l'année 2021 comme en 2020.

III. Utilisation des ressources en 2021



La principale dépense 2021 de l'association a été la réalisation et l'envoi de kit de communication notamment à destination des référents régionaux, des centres génétiques, des CAMSP,... L'une des missions de l'association est de sensibiliser le public et les professionnels ainsi que de développer l'information. Aussi ces dépenses seront sûrement récurrentes au cours de la vie de l'association, néanmoins celles-ci ont été particulièrement importantes en 2021 du fait de la construction d'une communication nationale guasi inexistante auparavant.

Les achats de marchandises correspondent à l'achat de t-shirt qui sont vendus via le site HelloAsso. Le prix de vente fixé permet de couvrir les frais d'envoi et de réaliser une légère marge pour financer l'association.

Les frais exceptionnels comprennent la régularisation de l'écart historique constaté sur le compte bancaire ainsi qu'un don ponctuel à l'association Ewen Life dans le cadre des partenariats réalisés en 2021 et 2022.

L'association présente un résultat positif (excédent) de 1 206€ au titre de l'année 2021.

C. Evolutions prévisibles et perspectives

Au 1er mars 2022, l'association a reçu 32 cotisations au titre de l'année 2022 vs 25 à la même date en 2021. Par conséquent, il est fort probable que l'association continue d'accroître le nombre de ses membres en 2022.

L'association souhaite diversifier et augmenter ses revenus en 2022 en sollicitant notamment des aides de types subventions et en améliorant sa visibilité afin d'attirer des dépenses de mécénat de la part des entreprises. Des appels aux dons pour financer des projets spécifiques sont également prévus pour 2022.

L'association souhaite également participer à l'édition 2022 de la Course des Héros afin d'une part augmenter ses ressources et d'autre part poursuivre les missions de l'association que sont la sensibilisation à la maladie et la fédération des familles et patients.

L'augmentation des revenus permettra notamment d'accroître la présence de l'association lors d'évènements de type congrès en prenant en charge les frais de déplacement, d'hôtel des membres présents toujours dans le but de sensibiliser le public et les professionnels ainsi que de développer l'information sur le syndrome.

Une première journée annuelle de l'association a eu lieu le 12 février 2022. Néanmoins le budget limité de l'association ne permet pas à l'heure actuelle une organisation optimale et de fédérer les familles comme nous le souhaiterions. En effet, les membres de l'association sont répartis sur tout le territoire français et les frais de déplacement ainsi que le repas n'ont pas pu être pris en charge par l'association ce qui peut constituer un frein fort pour certaines familles.

En 2022, l'association a également prévu d'adhérer à Eurordis, alliance qui fédère actuellement 988 associations de patients atteints de maladies rares dans 74 pays couvrant plus 4000 maladies.